

CONFERENCE DE JEAN-PIERRE GOUZY

à la MAISON DE L'EUROPE DE PARIS
LE MERCREDI 7 MAI 2008

LE CONGRES DE L'EUROPE

7 - 10 MAI 1948

Soixante années se sont écoulées depuis que s'est réuni, au pays des polders et de Rembrandt, Ruysdael et Vermeer, mais aussi de Guillaume d'Orange et d'Erasme, le « Congrès de l'Europe » qui s'est tenu dans la Ridderzaal, l'historique salle des chevaliers du Parlement néerlandais, et l'ambiance ensoleillée de ce début de Printemps 1948.

Nous sortions de la deuxième guerre mondiale. Trois ans, presque jour pour jour, avant ces assises de la Renaissance européenne, le III^{ème} Reich avait fini par capituler, laissant sous ses décombres un vieux continent ensanglanté et exsangue. Le prix de cette capitulation avait été payé pendant la conférence de Yalta en Février 1945. Quand Staline obtint que l'Europe orientale et une partie de l'Europe centrale se transforment sous le contrôle de ses armées en autant de systèmes à la soviétique qu'il y existait d'Etats. Trente huit millions de morts pour retrouver la liberté, mais aussi des millions de femmes et d'hommes n'avaient fait, en réalité, que changer de maîtres et devront encore attendre plus de quarante ans pour pouvoir rejoindre leurs sœurs et frères de l'Ouest, dans une Union européenne enfin réconciliée.

Les devises étaient sévèrement contrôlées ; en France, les tickets de pain n'étaient pas encore supprimés ; à chaque frontière, les trains s'arrêtaient pour des fouilles minutieuses. Ainsi l'express Paris Amsterdam subissait quatre contrôles de police et de douane : une fois à la frontière française, deux fois du côté belge, et encore une fois du côté néerlandais. On avait entendu parler du projet de Benelux, mais on ne le percevait encore nulle part.

Aux Pays-Bas, les petites villes avaient gardé leur poésie, sur un fond sonore de carillons ou de notes graves annonçant le passage de chalands. Les traces de la guerre étaient encore perceptibles ici et là, comme pour nous rappeler qu'à l'époque du départ des dernières « panzer divisions », les ruines étaient bel et bien sorties de partout ; l'eau, cette ennemie naturelle domestiquée par les digues avait littéralement moissonné les récoltes et les villages. Toutes les plages se trouvaient alors minées, les installations importantes de l'Europoort de Rotterdam bloquées, et

les voies ferrées détruites. Les forces d'occupation et les bombardements aidant, La Haye, ville de résidence, avait été elle-même réduite à un état de chaos presque inimaginable. C'est pourtant, elle qui, rajeunie et déjà pimpante allait nous accueillir.

A l'époque de ce congrès mémorable, je n'avais pas encore tout à fait 23 ans. Je me trouvais déjà engagé dans le mouvement fédéraliste naissant en France et j'ai eu la chance d'être choisi, parmi tant de personnages prestigieux, comme le plus jeune de la délégations française (186 membres), alors que, concomitamment, je « couvrais l'évènement », pour un quotidien de Paris, du matin, en tant que journaliste

Notre délégation française était la plus nombreuse, même si les débats de ces « Etats généraux », comme certains les appelaient, se sont déroulés sous la houlette de Winston Churchill et si l'organisateur principal de la manifestation, Duncan Sandys, n'était autre que son propre gendre. Nous reviendrons, tout à l'heure, sur la composition des délégations et les personnalités qui marquèrent le déroulement de cette rencontre, pour répondre, tout d'abord, à deux questions :

Pourquoi Churchill ?

Quels furent les instigateurs du Congrès de l'Europe ?

POURQUOI CHURCHILL, D'ABORD ?

Le descendant des ducs de Malbrough ne s'était pas contenté d'avoir résisté avec une ténacité remarquable à l'entreprise hitlérienne. Il s'était gardé d'oublier les conséquences désastreuses de l'ordre européen hérité des traités de Versailles (Juin 1919), Saint Germain, Trianon (Autriche, 1919 – Hongrie, Juin 1920), et le fait que la paix nationaliste de Clemenceau mariée au pacifisme de Woodrow Wilson avait été l'une des pires qui puisse se concevoir puisqu'il fallut à peine plus de vingt ans pour que nous replongions dans une guerre mondiale.

Aussi, le 19 Septembre 1946, à l'Université de Zürich, Winston Churchill qui s'était déjà manifesté à Fulton, le 5 Mars précédent, en dénonçant « le rideau de fer » soviétique, avait, avec tout le prestige qui s'attachait à sa personne pour son comportement entre 1940 et 1945, capté l'attention publique, en prononçant un célèbre discours mentionné dans toutes les anthologies de la construction européenne et qui peut se résumer en quelques phrases :

« Nous devons créer une sorte d'Etats-Unis d'Europe (.....) Et je vais maintenant vous annoncer quelque chose qui vous surprendra : le premier pas vers la création de la famille européenne doit être une association entre la France et l'Allemagne. C'est ainsi seulement que la France pourra reprendre la direction morale de l'Europe (...) Pour que ceci puisse être accompli, il faut un acte de foi. [Cependant], je dois vous donner un avertissement, le temps presse (...) Si nous devons constituer les Etats-Unis d'Europe sous quelque nom que ce soit, il faut commencer

maintenant (...). Si, tout d'abord, tous les Etats de l'Europe n'acceptent pas ou ne sont pas à même de faire partie de cette Union, nous devons néanmoins continuer à rassembler ceux qui y consentent et le peuvent. Je vous dis donc : « Debout l'Europe ! »

LES INSTIGATEURS DU CONGRES DE L'EUROPE

L'idée d'une Union européenne, d'une « Europe unie », était latente au lendemain de la guerre mondiale. Ainsi, un chrétien social belge d'esprit libéral, Paul Van Zeeland, ancien premier ministre, avait constitué dès Mars 1946 une « Ligue indépendante de coopération économique » devenue « Ligue européenne de coopération économique », influente dans les milieux industriels et le cercle des décideurs économiques.

Ainsi, également, le Comte Richard Coudenhove Kalergi, pionnier de l'idée européenne et du mouvement paneuropéen, dès les années 1920, était revenu en Europe en Juin 1946, avec l'intention de créer une Union parlementaire européenne, dont le premier congrès se tiendra à Gstaad en Septembre 1947.

Ainsi, au moment même où Churchill s'exprimait à Zürich, des militants fédéralistes se rencontraient sur les bords du Lac suisse des Quatre-Cantons, à Hertenstein, pour jeter les bases d'une Union européenne des fédéralistes qui se constituera officiellement à Paris, en Décembre 1946, et tiendra son premier congrès international à Montreux au mois d'Août 1947. L'idée d'Etats généraux de l'Europe destinés à réunir toutes les forces vives des pays libres de notre continent, qui avait germé dans les groupes fédéralistes, à l'instigation d'Alexandre Marc, fut reprise par Duncan Sandys surgissant dans ce congrès pour proposer d'organiser de telles assises aux Pays-Bas, l'année suivante, et d'en assumer les responsabilités préparatoires.

En 1947, toujours, cette émergence des proeuropéens se précisera avec la constitution du Mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe (MEUSE) à Londres, puis à Montrouge, près de Paris.

Ainsi, encore, les démocrates chrétiens européens constituèrent, en Juin 1947, leur propre organisation sous le nom de « Nouvelles équipes internationales », à l'issue d'une réunion tenue à Chaudfontaine, près de Liège.

Ainsi, enfin, l'United Europe Movement fut lancé à l'Albert Hall, à Londres, sous la présidence de Churchill.

Nous étions donc les témoins et, pour certains, les acteurs d'un véritable bouillonnement qui se concrétisera avec l'organisation d'un « Comité international des mouvements pour l'unité européenne » dont Duncan Sandys a assumé la présidence en 1947 pour préparer le futur « Congrès de l'Europe », avec le concours d'un ancien collaborateur du gouvernement polonais réfugié à Londres pendant la

guerre, Joseph Retinger. Seul le MEUSE refusa, en tant que tel, d'y participer, ce qui ne fit apparemment pas obstacle à la présence de nombreuses personnalités socialistes lors des assises de La Haye.

Dès la fin de l'année 1947, le décor était planté donc pour permettre de propulser la nouvelle grande aventure européenne.

L'air du temps était d'ailleurs favorable à l'idée « d'Europe Unie », depuis que le 4 Mars, les gouvernements français et britannique avaient conclu un traité d'alliance mutuelle à Dunkerque. De plus, un tournant décisif fut pris le 5 Juin 1947 à Harvard, avec le discours retentissant du général Marshall, Secrétaire d'Etat américain, quand celui-ci offrit aux pays européens une « aide économique sans précédent », gratuite et décisive pour empêcher l'Europe de « s'exposer à une dislocation économique, sociale et politique ».

Aucun Etat d'obédience soviétique – pas même la Tchécoslovaquie qui s'y efforça – n'aura la liberté d'accepter l'aide offerte, contrairement aux pays d'Europe occidentale qui décideront d'élaborer un programme cohérent de redressement en créant avec les Etats-Unis et le Canada, une organisation commune de coopération économique, au printemps de l'année 1948 : l'OECE. Au début de cette même année 1948, les premiers signes de la guerre froide s'étaient d'ailleurs confirmé après la création du Kominform, avec le coup d'état communiste du 25 Février à Prague et une première riposte : l'alliance défensive instituée le 17 Mars suivant entre Londres, Paris, Bruxelles, La Haye, Luxembourg, sous le nom d'Union Occidentale.

LES AFFRONTEMENTS DE LA RIDDERZAAL

C'est dans ce contexte, une nouvelle fois alertant pour l'avenir de notre continent que le Congrès de l'Europe rassembla, dans une « Ridderzaal » pleine à craquer, près d'un millier de personnalités, dont plus de 750 délégués et observateurs officiels, parmi lesquels 200 parlementaires, plusieurs anciens présidents du Conseil des ministres et plusieurs dizaines d'anciens ou de futurs ministres.

Le cadre médiéval choisi pour les débats resta gravé dans nos mémoires. Churchill présidait une tribune ornée d'un dais de velours pourpre et or, en présence de la princesse Juliana et du prince Bernhard des Pays-Bas, dans un espace orné de tapis luxueux et d'un drapeau européen représentant un « E » rouge sur fond blanc.

La présidence de la commission politique avait été confiée à Paul Ramadier, socialiste et maçon, président du Conseil français des ministres en 1947, maire de la petite ville industrielle aveyronnaise de Decazeville¹. Outre les séances diurnes,

¹ M. Paul Ramadier était assisté de M. René Courtin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, futur président du Conseil français du Mouvement européen, et de M. Ronald Mackay, président de la branche britannique de l'Union parlementaire européenne

elle siégea jusqu'à 2 h. du matin dans la nuit du 8 au 9 Mai, puis jusqu'à 3 h.30 dans celle du 9 au 10 Mai.

La commission économique était présidée par Paul Van Zeeland, assisté de Lord Layton, président du journal libéral « News Chronicle » et de Daniel Serruys, ancien président du Conseil économique de la SDN, alors en charge de la Ligue de coopération économique en France. Cette commission battit tout les records : pour son ultime séance, elle délibéra de 22 h. à près de 7 h. du matin.

Enfin, l'écrivain espagnol, Salvador de Madriaga, également d'orientation libérale, présida la commission culturelle assisté, notamment, de deux représentants de la pensée fédéraliste et personnaliste : Alexandre Marc et Denis de Rougemont, écrivains politiques connus depuis les années 1930.

Outre, l'imposante délégation française, on dénombrait 145 britanniques ; 68 délégués belges ; 59 italiens ; 58 allemands (la République fédérale n'existait pas encore, puisqu'elle ne verra le jour qu'en Mai 1949) ; 39 suisses, dont un ancien président de la Confédération ; des autrichiens, danois, grecs, norvégiens, suédois, quelques délégués irlandais, un islandais, un turc, trois délégués du Liechtenstein, dont le prince Constantin, annoncé comme Président du « Mouvement Liechtensteinois pour l'Union fédérale de l'Europe » et, enfin, des observateurs reconnus comme tels par les autorités du Congrès : bulgares, canadiens, tchécoslovaques, finlandais, hongrois, polonais, roumains, espagnols, américains, yougoslaves.

- Parmi les belges, citons notamment, le Recteur de l'Université libre de Bruxelles ; des professeurs des universités de Gand, Liège, Louvain ; des syndicalistes tel Auguste Cool, président du syndicat chrétien ; Paul Finet, secrétaire général de la FGTB ; des industriels, représentatifs de la vie économique ; des politiques, comme Albert Coppé, futur vice-président de la Haute autorité de la CECA et membre de la Commission européenne ; Etienne de la Valée Poussin, futur président du ME belge ; des religieux, comme le père Verleye ; des militants associatifs comme Raymond Rifflet qui sera plus tard Directeur général des Affaires sociales, puis conseiller de Jacques Delors à la Commission européenne ; Jean Buchmann, premier président des JEF (Jeunesses européennes fédéralistes, qui deviendra professeur émérite à l'Université de Louvain. Paul-Henri Spaak avait été retenu à Bruxelles par une crise ministérielle. .
- Des allemands comme Konrad Adenauer, futur Chancelier ; Heinrich von Brentano, futur membre du Gouvernement fédéral ; le professeur Walter Hallstein, alors recteur de l'Université de Francfort, qui sera en 1958, le premier président de la Commission en charge de la CEE. Citons également, le premier ministre du Land Nord-Rhin-Westphalie ; le président du Conseil des ministres de Sarre ; le président du Parlement de Bade Wurtemberg.
- Des britanniques. Outre Churchill et les membres de son équipe, citons Anthony Eden, ancien Ministre des Affaires étrangères ; Leslie Hore Belisha, ancien

ministre de la guerre ; Harold Macmillan, ancien ministre, futur premier ministre, qui déposera la demande de candidature britannique aux Traités de Rome en 1961 ; Ronald Mac Kay, président de l'Union parlementaire européenne britannique ; des militants européens alors très connus, tels que Miss Josephy, président de Federal Union ; des écrivains, comme Bertrand Russel

- Des français, comme l'écrivain Raymond Aron ; Jacques Chaban Delmas, futur premier ministre ; Edgar Faure, futur président du Conseil des ministres ; François Mitterrand, futur président de la République, alors ministre des anciens combattants ; Maurice Schumann, futur ministre des affaires étrangères ; Edouard Daladier et Paul Raynaud, anciens présidents du Conseil des ministres ; André François Poncet, ambassadeur de France, futur président du Mouvement européen ; Pierre Henri Teitgen, alors ministre des armées ; des membres de l'Institut, comme Jacques Rueff ou Jacques Chastenet ; des universitaires de renom comme Georges Scelle ; des anciens ministres, comme Raoul Dautry, Commissaire à l'énergie atomique, président du Mouvement français pour les Etats-Unis d'Europe créé en Décembre 1947 ; des parlementaires ; des élus locaux ; des journalistes ; des syndicalistes comme Gaston Tessier, secrétaire général de la CFTC , Maurice Boulladoux, secrétaire général adjoint , ainsi que Léon Chevalme, secrétaire général de la Fédération des métaux et Raymond Le Bourre, secrétaire général de la Fédération du spectacle, F.O.; des grands noms de l'industrie, de la banque, tels François de Nervo, René Fould, le baron Jean Seillière ; des associatifs ; des religieux ; de futurs membres de la Commission européenne (Robert Lemaigen, Henri Rochereau) etc..
- Des italiens, comme le grand industriel Adriano Olivetti ; Enzo Giacchero, futur membre de la Haute autorité de la CECA et président de l'UEF ; Ignazio Silone, futur président de l'UEF ; Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, auteurs du Manifeste de Ventotene et fondateurs du Movimento federalista europeo ; Luciano Bolis, futur secrétaire général du Congrès du peuple européen ; Guglielmo Usellini, futur secrétaire général de l'UEF.
- Des néerlandais, comme Jonckheer Goes van Naters ; Henri Nord ; Emmanuel Sassen, futur membre de la Commission d'Euratom, etc....
- Parmi les observateurs, je citerai le roumain, Gregoire Gafenco, ancien ministre des Affaires étrangères, et futur président de l'Union européenne des fédéralistes, mais aussi, le leader socialiste espagnol, Indelacio Prieto.
Deux grandes tendances se sont dégagées dans ce Congrès :
- Les « unionistes », partisans d'une Europe unie au sens large du terme, respectueux des droits de l'homme, soucieux de réintégrer l'Allemagne dans le « concert des nations » et d'assurer la sécurité des peuples européens. En particulier, face à la menace soviétique.
- Les fédéralistes qui se recrutaient essentiellement dans les délégations belge ; française en tête desquelles Alexandre Marc, fondateur du Centre international

de formation européenne ; italienne ; suisse, avec l'écrivain Denis de Rougemont par exemple ; néerlandaise, avec Henri Brugmans, futur recteur fondateur du Collège de Bruges, autre exemple.

- C'est dans le cadre solennel de la Ridderzaal, que Paul Reynaud, ancien président du Conseil des ministres français, fit sensation en proposant l'élection, dans les délais les plus brefs, d'une assemblée européenne élue au suffrage universel à raison d'un député par million d'habitants. Cette proposition qui avait le mérite de la simplicité et paraissait, surtout, de nature à frapper une opinion publique traumatisée par les conséquences de la guerre, ne fut pas retenue. Les britanniques lui furent globalement hostiles et les délégués des petits pays s'y opposèrent.
- C'est aussi en ces circonstances que le courant fédéraliste d'essence proudhonienne et personnaliste, avec l'appui, notamment, des syndicalistes français et belges, manifestera une vivacité surprenante, particulièrement quand il fut proposé que des constituants non parlementaires puissent être librement désignés par les grandes organisations économiques, culturelles et sociales considérées comme des « forces vives » des pays européens.

On trouvait là les prémisses des courants actuels qui revendiquent une démocratie « participative », plutôt qu'uniquement « représentative ». Ce courant s'est manifesté, parfois de manière bruyante, au sein du Congrès, pour qu'il proclame la nécessité d'une Cour suprême européenne ou d'une Cour de justice et d'une Charte des droits de l'homme, de caractère juridiquement obligatoire appuyée sur une Convention entre Etats. De plus, les délégués de cette sensibilité se sont battus pour que le Congrès prenne position en faveur de l'instauration d'un Conseil économique et social européen. L'idée fit son chemin, puisqu'elle s'est concrétisée dans le traité CEE de Rome de Mars 1957, après avoir été prise en compte par la Conférence du Mouvement européen de Westminster des 20/25 Avril 1949.

- La Cour européenne des Droits de l'homme unique et permanente aujourd'hui en vigueur, en vertu d'un protocole de la Convention européenne des droits de l'homme, signée à Rome, dès le 4 Novembre 1950, peut être saisie par une procédure interétatique ou par requête individuelle. Ses arrêts sont contraignants. Nous le devons, pour une large part, à l'initiative initiale du Congrès de l'Europe de Mai 1948.

Pour faire bonne mesure, rappelons d'ailleurs que nous disposons aujourd'hui, depuis le traité CEE de Rome, d'une Cour de justice communautaire qui juge, à Luxembourg, les différends nés de l'application des traités communautaires et de leur droit dérivé, ainsi que d'un Tribunal de première instance.

Enfin, le texte d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été adopté en Octobre 2000, par une Convention. Il a été solennellement proclamé le 12 Décembre 2007, à Strasbourg par la Commission, le Conseil et le

Parlement européen, en attendant de devenir juridiquement contraignant au terme de la ratification du traité de Lisbonne, dans le ressort de l'Union européenne.

A mon sens, dans aucun domaine, la construction européenne n'a sans doute plus progressé que dans celui du Droit.

Un « message aux européens » rédigé par Denis de Rougemont et lu par lui à la séance solennelle de clôture du Congrès de l'Europe, rappelait les objectifs essentiels poursuivis par les tenants de la pensée fédéraliste : Charte européenne des droits de l'homme, Cour de justice, Assemblée européenne où seraient représentées les « forces vives ».

LES CONCLUSIONS DU CONGRES

Les conclusions du Congrès de l'Europe finalement adoptées à l'unanimité ont découlé d'un triple postulat :

1. Pour obtenir l'accord consensuel des délégués, le Congrès s'abstenait de choisir entre les deux principaux concepts en lice : l'Union ou la Fédération. Dans la résolution de la commission politique adoptée, les rédacteurs, toutes tendances confondues estimaient que « l'heure était venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer en commun ». C'était, disaient-ils, un « devoir urgent » mais ils laissaient le soin à « l'Union ou la Fédération » d'assurer la sécurité, de « résoudre le problème allemand », de rester « ouverte à toutes les nations démocratiques » s'engageant à « respecter une Charte des Droits de l'homme », etc..
2. Aucun projet d'Union européenne n'aurait de valeur pratique sans la Grande-Bretagne, le processus d'unification ne pouvant s'imposer, d'autre part, que progressivement.
3. Pour parvenir au but recherché, l'institution d'un « Conseil extraordinaire de l'Europe » ayant pour fonction de prendre des mesures communes concernant les libertés démocratiques et la préparation des étapes successives d'une construction politique et économique, était requise dans les meilleurs délais.

Etant donné que les gouvernements ne seraient admis à participer aux activités de la nouvelle Europe que s'ils souscrivaient à une déclaration commune des droits fondamentaux, une force armée européenne pourrait même s'envisager pour rétablir le droit ; une assemblée européenne délibérante serait instituée. Les membres de l'Assemblée seraient nommés par les parlements nationaux ou en dehors. Par la suite, ils auraient la possibilité d'être élus. Des projets pourraient être

« élaborés ultérieurement pour prévoir une citoyenneté commune, une force armée unique, une fédération complète... ».

Ah ! qu'elle était belle « l'Europe des Européens » de ce Congrès-symbole, comme elle paraissait à portée de main de tant de délégués. Comme il était réconfortant de voir cette vaste et brillante assemblée, tirer ainsi les enseignements du raz-de-marée hitlérien en redoutant une nouvelle épreuve, déclarer qu'il ne fallait pas attendre les événements pour devoir agir sous leur contrainte ; et comme, il était rafraîchissant d'entendre le président de la commission compétente du Congrès, vieux routier de la politique, comme l'était Ramadier, affirmer avec une certaine candeur : « Nous avons vu à La Haye que l'idée réactionnaire de la souveraineté nationale n'était pratiquement plus défendue par personne ».

Certes, les résultats du « Congrès de l'Europe » furent sans doute décisifs pour la mise en œuvre du processus d'unification européenne, mais le parcours qu'on emprunta pour l'atteindre fut plus long et tortueux qu'alors on ne l'imaginait, car nous – congressistes qui avons choisi ensemble de jeter les bases d'une nouvelle Europe – étions mus par un sentiment rare dans la vie des femmes et des hommes : celui de vivre ensemble un moment unique, au début d'un processus politique d'une ampleur exceptionnelle.

- Ce qu'il advint après, appartient aussi à l'histoire :

1. Les socialistes du MEUSE rejoignirent le « Comité de coordination des mouvements pour l'unité européenne » qui se transforma en Mouvement européen à l'automne 1948. Le MEUSE, pour sa part, se mua en MSEUE (Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe). Les premiers présidents d'honneur du nouveau Mouvement européen furent : Léon Blum, Winston Churchill, Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak.
2. Après de longues négociations (sur lesquelles, je passe), un traité fut signé à Londres, le 5 Mai 1949, un an moins deux jours après le début du Congrès de la Ridderzaal. Il instituait le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Dix Etats furent à l'origine de cette première institution européenne née de l'après deuxième guerre mondiale : Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. L'Allemagne fédérale les rejoignit en 1951, après l'adoption de sa Loi fondamentale. Tous les Etats du vieux continent sont aujourd'hui membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de la Belarus ou Biélorussie qui ne respecte pas les droits de l'homme.
Le 10 Août 1949, une vaste manifestation populaire fut organisée à Strasbourg pour saluer la séance inaugurale de l'Assemblée

« consultative » (aujourd'hui « parlementaire ») du dit Conseil. Churchill qui avait fait le déplacement fut longuement acclamé au cours du meeting organisé place Kléber

De plus, historiquement, deux autres initiatives ont eu pour origine les décisions adoptées par le Congrès de l'Europe de 1948 : le Centre européen de la Culture, créé en Octobre 1950, Villa Moynier à Genève par l'écrivain fédéraliste Denis de Rougemont et le Collège d'Europe de Bruges dont Henri Brugmans, premier président de l'Union européenne des fédéralistes, fut le Recteur- fondateur, également la même année.

Les principaux acteurs du Congrès de Mai 1948 ont gardé, tant qu'ils ont vécu, un souvenir indélébile de l'évènement. Vingt ans après, nous les avons questionnés. Je partageais certaines de leurs réactions.

- Ainsi Henri Brugmans quand il disait : « Mon souvenir le plus marquant, s'exprime dans le mot « débordement ». En effet, il y avait un contraste frappant entre l'atmosphère lourde (...) qui régnait dans le Comité de coordination de mouvements pour l'Europe d'une part, et l'atmosphère joyeuse, créatrice (...) du Congrès.

Ce qu'on n'a jamais retrouvé depuis lors, c'est le climat d'enthousiasme et de ferveur qui régna en 1948 ».

- « Mon souvenir le plus marquant, déclarait, de son côté, Salvador de Madariaga, ce fut l'acclamation de cette salle d'hommes chevronnés, mûris, revenus de tout, lorsque je fis appel, nullement aux tarifs, aux marchés, aux institutions publiques, mais à l'âme même de l'Europe qui bat en nous » .
- Ce furent de grands moments, selon Denis de Rougemont, auteur du message final au Congrès, « des alternances d'euphorie et de frustration dans une longue insomnie et le sentiment dès l'ouverture solennelle, que désormais un mécanisme avait été mis en marche et nous portait, mais pas nécessairement où nous voulions aller » .

L'engagement pris dans la Ridderzaal évoquait le début d'un processus et d'une œuvre de « salut public ». Ceux d'entre nous qui peuvent encore transmettre ce témoignage, ne le ressentent toujours pas autrement, même si les espoirs placés dans l'Assemblée du Conseil de l'Europe s'avèrent rapidement décevants puisqu'elle ne disposait d'aucun pouvoir réel et qu'il fallut attendre l'appel de Robert Schuman, le 9 Mai 1950, pour jeter les premières bases de l'entreprise communautaire à Luxembourg, avant d'être à même d'écrire un nouveau chapitre de la construction européenne.

L'entreprise communautaire, encore sectorielle, puisqu'elle ne concernait au départ que les industries de base de l'époque (le charbon et l'acier) mais, inspirée par Jean Monnet, commissaire général au plan en France, eut l'immense mérite de reposer concrètement sur le principe de la délégation de souveraineté entre les six pays fondateurs (République fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) qui

composaient une sorte de Lotharingie industrielle et permit la réconciliation de la France et de l'Allemagne, au terme de plusieurs guerres successives.

Que disait, ce 9 Mai 1950, le ministre français des affaires étrangères hors normes, que les hasards de l'histoire avaient fait citoyen allemand pendant 32 ans et citoyen français pour le reste de son existence ? Que disait cet homme des frontières qui avait en quelque sorte, intégré en sa personne les déchirements de l'Europe des souverainetés et des aberrations nationalitaires ?

Sinon, je le cite, qu'il n'était « plus question de vaines paroles » et, que la France se devait maintenant d'accomplir un premier acte décisif de la construction européenne et y associer l'Allemagne. « Une Europe naîtra de tout cela, assurait-il. Une Europe où le Rhin, la Sarre et les bassins français travaillent de concert et feront profiter de leur travail pacifique (...) tous les européens ».

« L'Europe ne se fera pas, prédisait-il, d'une seul coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». Il s'agissait donc bien d'éliminer, au moins dans un premier temps, « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne ».

Ainsi, « par la mise en commun des productions de base et l'institution d'une Haute autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ».

Nous célébrerons, après demain, cet acte fondateur à partir duquel les traités de Paris et de Rome instituant la CECA, la CEE et l'Euratom ont permis, au fil des engagements, des approfondissements et des élargissements successifs de transformer la « petite Europe » des origines en une Union européenne qui a métamorphosé, malgré tous les progrès qu'elle doit encore accomplir, la nature de notre continent.

Les premiers balbutiements de cet extraordinaire périple dont j'ai vécu, année après année, les étapes dans mon parcours personnel jusqu'à ce jour, ont bel et bien eu pour origine les débats précurseurs de la Ridderzaal, voici, aujourd'hui même, très exactement soixante ans. C'est ce qu'il m'a paru essentiel de rappeler, puisque je le pouvais encore, par devoir de mémoire et respect de la réalité historique.

Jean-Pierre GOUZY